

Au fil des expérimentations menées sur le bassin versant de la Canche, des partenariats entre les différents acteurs du territoire se sont progressivement mis en place :

- **Exploitants agricoles** : démarche volontaire d'inscription dans un programme et conventionnement avec le maître d'ouvrage pour la réalisation des aménagements ; démarche contractuelle dans le cadre de la politique nationale ou européenne agricole (mesures agri-environnementales, contrats territoriaux, contrats d'agriculture durable et plan de développement rural hexagonal avec le plan végétal environnemental en 2007) ;
- **Collectivités locales** : étude et diagnostic du bassin versant, animation, sensibilisation des acteurs publics et privés, définition des aménagements, financement et mise en œuvre ;
- **Services de l'état et organismes publics** : contribution technique au diagnostic des bassins versants et au programme d'aménagement, animation et suivi, financement ;
- **Autres partenaires privés tels que les associations** : par exemple les sociétés de chasse communales grâce à la sensibilisation et au soutien de la fédération départementale qui incitait celles-ci à implanter des couverts hivernaux ou par le développement des jachères « faune sauvage ».